



Élections à la CCP Régionale de l'Ile de France Jeudi 6 décembre 2018



VOTEZ FSU-CGT en ILE DE FRANCE

POUR désigner vos représentants à la Commission Consultative Paritaire Régionale

FAITES le choix d'organisations syndicales, crédibles, déterminées et combatives

Les agents contractuel.les payé.es sur budget d'établissement, employé.es majoritairement dans les CFAA/CFPPA ou en qualité d'AE (assistant.es d'éducation en lycée), sont de plus en plus exposés à des situations précaires et à des conditions de travail dégradées. Parfois isolé.es localement, parfois recruté.es par des directions qui ne respectent pas les droits de tout agent public, parfois considéré.es comme des agents de seconde zone.

C'est dans ce contexte que les Commissions Consultatives Paritaires Régionales (CCPR) sont convoquées par la DRIAAF dans des situations de licenciement ou de procédure disciplinaire d'un agent contractuel.le .

Les CCPR sont les seules instances de défense des agents contractuel.les, instances créées il y a à peine 10 ans grâce à nos syndicats de lutte et de transformation sociale, pour la défense des précaires.

Dans la CCPR en Ile de France, vos représentant.es sont :

- **ACTIF.VES et ASSIDU.ES, les seul.es à être toujours présent.es et à siéger dans cette instance pour défendre les agents en situation de licenciements ou mesure disciplinaire.**
- DETERMINE.ES et EXPERIMENTE.ES, elles et ils garantissent le suivi des dossiers et le travail préparatoire pour défendre au mieux les intérêts de l'agent.
- RESPONSABLES et SERIEUX.SES dans la défense des agents. En effet, il ne suffit pas de faire de la figuration, les dossiers des ACB faisant l'objet de la saisine de cette instance (soit en formation disciplinaire, soit à l'initiative de l'agent sur sa situation personnelle) se doivent d'être étudiés, les personnels concernés rencontrés... afin que les dossiers soient défendus comme il se doit !
- FORME.ES et INFORME.ES par rapport aux cadres législatifs et réglementaires de référence.
- COMBATIF.VES pour défendre les collègues soumis.es à une précarité grandissante et à des conditions de travail de plus en plus dures... les perspectives budgétaires (reprise des suppressions d'emplois) comme des réformes en cours (apprentissage et formation continue) nécessitant non un simple accompagnement, mais bien une capacité à se mobiliser collectivement !

POUR LA DÉFENSE ET LE RESPECT DE VOS DROITS VOTEZ FSU - CGT !

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE REGIONALE (CCPR) AGENTS CONTRACTUEL.ES

VOTEZ FSU - CGT !

Nos organisations s'engagent ensemble au ministère de l'agriculture et dans cette instance en Ile de France pour tous les agents contractuel.les et vont continuer à exiger :

- la réunion de la commission a minima une fois par an dans le sens de l'intérêt général et de l'amélioration des conditions de travail des agents sur budget,
- le respect des textes pour la convocation de la CCPR et la transmission de toutes les pièces des dossiers de nature à éclairer et informer le plus objectivement possible vos représentant.es.

La FSU et la CGT continueront à représenter et défendre tous et toutes les collègues en :

- s'opposant aux licenciements,
- s'opposant aux baisses de quotité de temps de travail qui conduisent bien souvent aux licenciements,
- s'opposant à l'administration qui ne communique pas ou peu l'ensemble des pièces des dossiers traités,
- s'opposant plus spécifiquement à la dérive marchande qui fait des CFAA / CFPPA des centres fragiles, qui complexifie la tâche de tous les agents et qui accentue la précarité.

La FSU et la CGT continueront ensemble à demander l'élargissement des compétences des CCPR notamment aux non renouvellements des CCD (aujourd'hui, les CCPR ne sont pas réunies pour un non renouvellement de CDD), CDD qui sont les plus précaires et qui n'ont aucune instance de défense !

La FSU et la CGT continueront d'une seule voix d'exiger un véritable plan de titularisation pour tous et toutes, avec des créations de postes de titulaires dans les CFAA / CFPPA et le maintien des titulaires en place dans les centres.

La FSU et la CGT, c'est la défense du service public, de ses agents, c'est un engagement au quotidien !

POUR LA DÉFENSE ET LE RESPECT DE VOS DROITS

VOTEZ FSU - CGT !

